



Comment réagir en cas d'Accident d'Exposition au Sang (AES) ?

Qu'est-ce qu'un AES ?

Tout contact avec du sang ou un liquide biologique contenant du sang :

- ▶ Lors d'une effraction cutanée (piqûre, coupure ...)
- ▶ Lors d'une projection sur une muqueuse (œil, bouche ...)
- ▶ Lors d'une projection sur une peau lésée (plaie, eczéma ...)



Mais aussi les accidents survenus dans les mêmes circonstances avec d'autres liquides biologiques (tels que les sécrétions génitales, pus, salive, urines, ascite, liquide amniotique ...) considérés comme potentiellement contaminants même s'ils ne sont pas visiblement souillés de sang.

Que faire en cas d'AES ? Les étapes à suivre !

